

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

RAPPORT BUDGET 2022

Cher(e)s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le budget 2021-2022.

I – PRODUITS

Nous escomptons des produits se montant à **23 060€**, soit +16% par rapport à l'an dernier :

I-1 – *SUBVENTIONS* : 23 000€

- CREIF/FFE : **7 500€**, rétrocession au profit des Comités départementaux du « 1€ par licence », au prorata des cavaliers licenciés à Paris. Précisons que le CREIF nous a fait savoir que cette règle est susceptible d'être remise en cause dans des conditions que nous ne connaissons pas
- Mairie de Paris : **6 500€**, nette croissance (+44,4%) que nous sollicitons pour tenir compte de l'importance et de la vitalité de l'équitation à Paris (3^{ème} fédération sportive mono-sport parisienne)
- ANS : **9 000€**, en forte croissance (+28,6%) compte tenu des efforts accomplis par les clubs parisiens, dont la part restant à charge reste importante.

I-2 – *PRODUITS FINANCIERS* : 60€

Rappelons que la trésorerie est placée sur des instruments sans risque (compte sur livret).

II – CHARGES

Comme les années précédentes, il convient de souligner que les actions seront adaptées en fonction des subventions effectivement perçues et en supposant que l'année ne sera pas perturbée par une nouvelle résurgence du COVID.

Sous ces réserves, le montant des charges s'établit à **23 060€ (-45,1%)**, essentiellement au profit des actions de soutien aux clubs :

II-1 – *SOUTIEN AUX CLUBS*

Les actions en faveur des clubs se montent à **16 450€**, en forte hausse par rapport à 2020 (+49,5%), année exceptionnelle du fait du COVID :

- Aide en faveur des handicapés : **11 500€**, en légère hausse (+4,5%) justifiée par la croissance du nombre de handicapés accueillis dans nos centres et par la journée nationale du handicap organisée par le TCF en décembre 2021

- Championnats de Paris : **2 400€**. Ces dépenses consistent en cadeaux, coupes, plaques, flots. Elles tiennent compte des stocks non utilisés du fait du COVID
- Trophée des enseignants : **1 400€**, niveau de 2019
- Petits matériels : **200€**
- Licence Winjump/entretien : **350€**

II-2 – *CHARGES GENERALES*

Elles se montent à **6 610 €**.

II-2-1 - *FONCTIONNEMENT/IMPÔTS*

- Les charges de fonctionnement se montent à **5 518€**, soit une baisse de 23,4% par rapport à 2020 (impactée par le coût de la peinture du local).
- Les impôts et taxes (taxe foncière, taxe ANFR pour les fréquences radio, impôt sur les produits financiers) sont prévus stables à **342€**.

II-2-2 - *AMORTISSEMENTS*

Les amortissements, **750€**, sont prévus en forte hausse, du fait de l'intégration dans nos comptes de la part CDEP de la rénovation du Spring Garden.

III – *SPRING GARDEN*

Le Spring Garden est un espace semi-aménagé situé à proximité immédiate du Polo de Paris. Ouvert à tous les cavaliers parisiens, il comporte notamment des équipements pour le cross. Le CDEP en est l'ayant-droit et le Polo de Paris en assume l'entretien courant, le gros entretien étant à la charge du CDEP.

Il est prévu au budget une somme de **3 000€** pour remplacer les obstacles devenus obsolètes.

Enfin, avec des produits s'élevant à **21 600€** et des dépenses à **21 600€**, le résultat attendu est de **0€**.



Christian Formagne
Vice-président Trésorier